

**ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET
D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)**

Liste de présence des participants à la séance de consultation du public

Département : Alibori

Commune : Kandi

Arrondissement :

Quartier de ville/village :

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
1	Adamou Imorou	CV/Généraliste	65978061	
2	Dougo B. Nassirou	Etudiant	64985191	
3	ARZOLIMA Bousaïma	cultivateur	66091098	
4	Kindo Daouda	cultivateur	—	
5	Torou Normata Taïrou	cultivateur	—	
6	GADO Arzouna	cultivateur	—	
7	Kouza djaï	cultivateur	—	
8	AL-Kouzi Zakari	cultivateur	—	

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
9	BAGUIRE Gouda	cultivateur	—	
10	SEKARO Inoussa	cultivateur	66556819	
11	SALE Nassirou	cultivateur	90696905	
12	AL-KOARE Abibou	cultivateur	—	
13	SALE Moussa	cultivateur	64462377	
14	IMOROU Sakirou	cultivateur	—	
15	MAGAZI Tafa	cultivateur	—	
16	ALASSAN Labaran	cultivateur	95283000	
17	ADAMOLI Yacoubou	cultivateur	96067937	
18	AROUNA Soumela	cultivateur	68889968	
19	AROUNA Ibouaïma	cultivateur	94 61902596	

10. PV et liste de présence de la consultation des Parties Prenantes de la Commune de Bassila/ Département de la Donga

10.1. Arrondissement de Bassila

République du Bénin Banque Mondiale

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AE

MISSION : ÉLABORATION DU CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCÈS L'ELECTRICITE (P2AE)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Pays : République du Bénin
Département : DONGA
Commune de : BASSILA
Ville ou localité : BASSILA
Date : 07/04/2021
Heure du début de la séance : 10^h 10
Heure de la fin de la séance : 12^h 00
Langue (s) de travail : Ani et Français
Equipe de consultants : TONDRO Abdoul, ALAGBE Haribal et MOUSSA A. Diali

A. OBJECTIFS DE LA SEANCE ET RESUME DU PROJET

1. Contexte et justification

L'an deux mille vingt et un le mercredi sept
Avril deux s'est tenue à la maison des jeunes
de Bassila - centre une séance de consultation
du public relative à la mission d'élaboration
du cadre politique de réinstallation (CPR) du
projet d'augmentation de l'accès à l'électricité (P2AE)
L'objectif du projet est d'accompagner, d'indem-
niser les ménages, les entreprises et les services
publics se trouvant dans la zone ciblée ou sur
l'emprise du projet (P2AE) en réseau existant de la SEBE
après la présentation de l'équipe de consultants et
l'objet de la mission par le chef quartier la parole
fut accordée au participant à la séance de consultation
du public. A cet effet, plusieurs participants ont
été enregistrés avec leurs préoccupations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ISSAKA Noroustapha: Après avoir salué les effets du gouvernement pour l'accompagnement dans le domaine d'électricité, il soulignerait que le coût du kwh soit revu en baisse en fin que les populations bénéficient réellement des efforts consentis. En plus de cela, s'ajoute les différentes difficultés rencontrées au cours des demandes de compteurs par les ménages.

Consultant: Après avoir remercié l'intervenant le consultant à rassurer de la prise en compte des préoccupations soulevées afin de transmettre celles-ci à l'autorité compétente.

TCHABE Koudi: Nous sommes très content de l'arrivée de ce projet qui vise l'amélioration des conditions de vie des populations, mais à quel point le démarrage effectif du projet?

Consultant: Compte tenu de l'urgence et du besoin qui se fait sentir le projet sera dans sa phase active d'ici peu.

ADDIHO Sadik: Nous sommes impatient de l'efficacité du projet mais ce qui inquiète le plus c'est la concrétisation des dédommagement des personnes qui seront affectées par le projet.

Consultant: L'équipe des consultants à rassurer le public de la volonté engagée dans ce sens.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS ET DÉCISIONS PRISES PAR LES PARTICIPANTS À LA SÉANCE

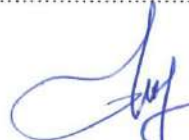
À la fin de cette séance, les populations acceptent le projet et souhaitent le démarrage effectif des travaux. Elle insiste sur le respect des engagements pris par le projet pour dédommager les personnes qui seront affectées par les travaux. Elle demande l'exercice d'allègement dans toute procédure de demande de compteurs, ainsi que la subvention d'installation de dit compteurs pour l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires qu'elles sont. Elle promet une meilleure collaboration pour la réussite du projet.

Ont signé :


T. N. D. S. Abdou
représentant du
consultant


Tchikpiti
Kaide


Moustapha Kieka


Moussa Djahon
Rep. consultant



Consultation des parties prenantes à Bassila
Prise de vues : Equipe du consultant, avril 2021

**ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET
D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)**

Liste de présence des participants à la séance de consultation du public

Département : Donga

Commune : Bassila

Arrondissement : Bassila

Quartier de ville/village :

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
01	TALIBI Soumaila	CV/DONKOURE	66 64 46 42	
02	YACOUBOU Ibrahim	Directeur d'école	95 76 80 33	
03	SAMBOU Nouhou	Cultivateur	95 25 41 66	
04	SAIDI Ibrahim	Cultivateur	65 01 05 54	
05	IDRISSA Sita	Cultivateur	+227-97300517	au
06	MOUSSA Imoufa	Cultivateur	—	
07	SOULEY Seidou	Cultivateur	—	+2
08	IBRAHIM Magau	Chauffeur	34 07 05 93	

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
09	DJERO Assaoumane	Cultivateur	—	
10	ADAMOU Imoufa	Cultivateur	—	
11	ISSIFOU Amza	Cultivateur	60 04 21 40	
12	AOUBOU Talahataou	Cultivateur	—	
13	DJERO Yacoubou	Cultivateur	—	
14	SADJO Mamoudou	Cultivateur	—	
15	SALEY Soumaila	Cultivateur	—	
16	MOUHAMEDOU Fessaf	Mécanicien	—	AF
17	ASSAN Maliki I.	Cultivateur	65-22-12-90	
18	IDI Mamoudou	Cultivateur	63-38-45-63	
19	SAMBOU Moussa	Cultivateur	—	+
20	ISSIFOU Faudata	Cultivateur	—	±

11. PV et liste de présence de la consultation des Parties Prenantes de la Commune de Dassa-Zoumé / Département des Collines
11.1. Arrondissement de Dassa

République du Bénin Banque Mondiale

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AE

MISSION : ÉLABORATION DU CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES L'ELECTRICITE (P2AE)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Pays : République du Bénin
Département : COLLINE
Commune de : DASSA ZOUNME
Chef-lieu du département : DASSA-CENTRE
Date : 07/04/2021
Heure du début de la séance : 13H45⁷¹
Heure de la fin de la séance : 15H01⁷¹
Langue (s) de travail : Français, Fon, IDACHA
Equipe de consultants : EWEDJE Joab et AMADOU N. Sanni

A. OBJECTIFS DE LA SEANCE ET RESUME DU PROJET

1. Contexte et justification

L'an deux mil vingt et un le mercredi 07 avril a eu lieu une séance de consultation du public dans la commune de Dassa Zoumé.

La dite mission est relative à l'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR) du projet d'augmentation et de l'accès à l'électricité (P2AE)

Le principal objectif de la séance se resume à l'accompagnement d'industrialisation des ménages, les entreprises et les sessions publiques se trouvant dans la zone d'influences du projet (P2AE) aux différents réseaux existante.

Après la présentation des consultant déployés pour la mission sur le terrain la parole fut donnée aux participant afin de recueillir l'avis et préoccupations sur le projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

1) ASSDGB + Felix

Après avoir salué les efforts du gouvernement pour l'accomplissement et l'accompagnement des populations à travers le projet d'PAIE dans leur localité, il a souhaité que les achats effectifs démarrent pour améliorer les conditions de vie et de travail des populations.

Sur ce, il souhaite que les populations participent activement aux instances de prise de décision dans la planification et l'exécution du projet.

2) SAH, Raoul.

L'amélioration des conditions de vie et de travail des populations à travers la satisfaction des besoins en énergie électrique et électrification pour tous à travers le dit projet est très saluante par toute la jeunesse de la localité.

Il exhorte les acteurs à divers niveaux du projet de procéder rigoureusement aux biens matériels des personnes affectées par le projet. Cependant lors du processus de dédommagement, il a demandé que les personnes affectées soient effectivement dédommagées afin d'éviter les fustigations et difficultés lors des exécutions des activités sur le terrain.

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AE

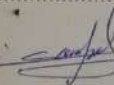
3. SESSOU Melanie

Après avoir salué l'équipe de consultants sur le terrain, elle a souhaité le démarrage effectif des activités et un dédommement de leurs biens à leur vraie valeur.

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AE

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS ET DÉCISIONS PRISES PAR LES PARTICIPANTS À LA SÉANCE

- Après la tenue de consultation du public organisée dans le cadre du P2AE dans la Commune de Lokossa, les populations ont exprimé leurs besoins qui se résument comme suit :
- le démarrage effectif des activités du projet
 - le recrutement de la main d'œuvre locale
 - l'entretien de certaines routes
 - le dédommement des personnes affectées par le projet
 - la mise en place d'une unité locale de suivi et de surveillance des activités du projet
 - Engagement de la population dans l'exécution des activités du projet.

• ATTADOU N. Sami  Ont signé :

• ASSOGBA Medard 

• EWEDSE Joab 

• HOONNOUVI Jaqueline 

**ÉLABORATION DU CADRE
DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET
D'AUGMENTATION DE L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ (P2AE)**

.....
Liste de présence des participants à la séance de consultation du public

Département : Colline

Commune : Dassa-Zoumé

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
01	HOUEHONGBE Jean Mermoz	Apprentie	96-06-75-47	
02	GUEHENON Nadeige	Revendeuse	95-40-17-92 67-28-67-88	
03	BETON Fawcaline	Coiffeuse	67-34 12 68	
04	ASSOGBA Félix	Cuisinier	97-99-01-69	
05	ASSOGBA Medard	Conseiller	67 28 61 04	
06	SAH Raoul	Sans Emploi	64-50-17-41	
07	GUEHENON Gabriel	Généraliste traditionnel	94 54 63 68	

08	AGNÈLE Alexandre	Revendeuse	98-89-63-01	
09	BADOHOUN Gémévière	Revendeuse	66-92-15-02	
10	KOUGBEO Ambroisine	Tricoteuse	67-86-47-59	
11	SESSOU Melanie	Revendeuse	88-89-85-61	
12	GLOHPO Honorine	Revendeuse	94-67-24-67	
13	ATIGBE Lydie	Revendeuse	96-45-38-94	
14	HOUNNOUZI Jacqueline	Couturière	67-03 96-26	
15	HOUNNOUZI Agnès	Généraliste traditionnel	99-05-29-21	
16	AKOUZOUN Bernadette	Revendeuse	91-39-12-63	
17	ZINSON Guillaume	Professionnel en coiffure	97-27-79-01	
18	BAKOU Viviane	Professionnel en coiffure	63-57-64-67	

19	DENION Jeanne	Professionnel en coiffure		
20	SOKPÉADAN Félienne	Professionnel en coiffure	63-60-41-24	
21	HOUNNOUZI Victoire	Professionnel en coiffure	60 04 97 14	



Consultation des parties prenantes à Dassa-Zoumé
Prise de vue : Equipe du consultant, avril 2021

12. PV et liste de présence de la consultation des Parties Prenantes de la
Commune Porto-Novo/ Département de l'Ouémé,
12.1. 1er Arrondissement (Quartier Oda-Oba)

République du Bénin Banque Mondiale

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AE

**MISSION : ÉLABORATION DU CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU
PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ (P2AE)**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Pays : République du Bénin
Département : Ouémé
Commune de : Porto-Novo
Ville ou localité : Oda-Oba
Date : 07/04/2021
Heure du début de la séance : 16h 30 minutes
Heure de la fin de la séance : 17h 20 minutes
Langue(s) de travail : Fon; Français
Equipe de consultants : GANDJI Constantin; GUEZO MEVO M'p'guel

A. OBJECTIFS DE LA SEANCE ET RESUME DU PROJET

1. Contexte et justification

L'an deux mil vingt et un et le mercredi sept Avril s'est tenue au domicile du chef quartier ^{Oda-Oba} du premier arrondissement de Porto-Novo, la séance de consultation du public réalisée dans le cadre de l'élaboration du Cadre Politique de Reinstallation (CPR) du Projet d'augmentation de l'accès à l'électricité (P2AE).

L'objectif de cette rencontre est d'informer les populations sur ledit projet, ses avantages et ses impacts qu'il aura sur les biens et activités afin de recueillir les avis, attentes, questions et suggestions à prendre en compte dans le rapport du plan de réinstallation.

Monsieur GANDJI Constantin, le représentant du consultant a remercié l'assistance pour la mobilisation tout en présentant les points essentiels du projet avant de donner la parole aux participants pour recueillir leurs avis.

B. QUESTIONS ET DEBATS

1- GUEWA Gafari: Je tiens à remercier les consultants pour leur déplacement et l'information que vous portez à notre connaissance. Les baisses de tensions sont bien fréquentes dans notre localité et je souhaite vivement que ce projet se réalise.

Réponse de M^r GANDJE Constantin: Nous rassurons que ce projet se réalisera car l'une des priorités du gouvernement est de renforcer le secteur de l'énergie électrique dans tout le pays.

2- LANDGNAN Madjid: Je vous remercie pour ce projet. Cependant plusieurs projets sont déjà passés par ici avec pour objectif de nous dédommager également mais nous n'avons pas été dédommager. Qu'en serait-il de celui-ci?

Réponse de M^r GANDJE Constantin: Nous vous remercions pour votre intervention. En ce qui concerne le présent projet toutes les personnes qui seront impactées seront systématiquement dédommager avant le démarrage des travaux.

3- De SOUZA Freddy A.: Avez-vous des sites pour ceux qui seront déplacés?

Réponse de M^r GANDJE Constantin: Je vous remercie pour cette question assez pertinente. Lorsqu'une personne se retrouve dans l'emprise du projet et est susceptible d'être déplacé, cette dernière s'efforce de trouver un nouveau site qui lui est adéquat afin que les mesures d'accompagnement tiennent compte

des coûts liés à son installation sur le nouveau site.
4- BOKO Rodrigue : Je vous remercie pour toutes ses explications. J'aimerais savoir si les personnes qui sont au abords de la voie ou qui utilisent le domaine public de l'état (ou elles ne sont ni propriétaire) seront aussi prise en compte dans le processus de dédommagement?

Réponse de M^r GUEZO MEVO Miguel : Merci pour votre intervention. Les personnes qui ne sont pas des propriétaires de sites ou elle occupent sont considérées comme des squatters. Elles sont également prise en compte et seront dédommager en fonction des biens ou activités impactées.

5- HODONOU Diane : J'aimerais savoir quand est-ce que les travaux commenceront?

Réponse de M^r GUEZO MEVO Miguel : Nous ne saurions donner avec exactitude la date du démarrage des travaux. Comme tout projet, il y a plusieurs phase et ici nous sommes à la phase des études préliminaires. Dès que cette étude sera validée et que l'emprunt du projet sera déterminé avec exactitude, les experts enquêteurs viendront pour recenser les personnes impactées. Après s'en suivra le dédommagement avant que les travaux ne démarrent.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS ET DÉCISIONS PRISES PAR LES PARTICIPANTS À LA SÉANCE

Au terme de cette séance de consultation au public, nous pouvons noter que la population du 1^{er} arrondissement adhère au projet. Elles souhaitent que la mise en œuvre soit effective. Différentes questions ont nourri les débats ce qui traduit l'engouement de la population vis-à-vis du développement de leur communauté et l'augmentation de l'accès à l'électricité en particulier. Les problèmes de baisse de tension et de difficulté d'accès à l'électricité existent ont-elles déclaré, ce qui traduit la pertinence du présent projet. Par ailleurs leurs préoccupations sont allées dans le sens de la mise en œuvre effective, du dédommagement, de la réinstallation de la population qui seront affectées. Elles ont également suggéré que la main d'œuvre locale soit utilisée. L'équipe de consultant a donné des éléments de réponse à toutes ses préoccupations avant de clore la séance.

Ont signé :

Consultant associé

Représentant du consultant



LANIGANAN Madjid Constantin GANDJI
26.20.70.35 96 09 02 07

QUE SO MEO
Miguel

Représentant des jeunes

KPOSSOU
Landry

97 33 40 26

Représentante des femmes

ou
HOVETO JABO

91 74 11 46

Représentant des sages

14
BOKO Rodrigue
96 20 11 38

**ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE DE RÉINSTALLATION (CPR) DU PROJET
D'AUGMENTATION DE L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ (P2AE)**

Liste de présence des participants à la séance de consultation du public

Département : *Doumé*

Commune : *Porto-Novo*

Arrondissement : *Per*

Quartier de Ville/ Village : *Odo-Oba*

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
1	LA NIGNAN Madjid	Couturier / <i>CD</i>	96.20.70.35	<i>[Signature]</i>
2	de SOUZA Freddy A.	Étudiant	67092928	<i>[Signature]</i>
3	FLAC ANJÏ Jérémie	Étudiant	66027038	<i>[Signature]</i>
4	ABOU Fataï	peintre Batimat	97.19 97 20	<i>[Signature]</i>
5	BODDROU Moudja	Méd. Soignant	67-85-42-77	<i>[Signature]</i>
6	Heto Iyoba	Marchande	91-74-14-46	<i>[Signature]</i>
7	BOKO Rodrigue	musicien	96.201138	<i>[Signature]</i>

8	Guirwa gafari	marchand	97.00 3627	<i>[Signature]</i>
9	KPOSSOU Landry	Pâtissier	97 33 40 26	<i>[Signature]</i>
10	HODONOU Diane	Marchande	69 98 41 70	<i>[Signature]</i>
11	GANDJI Constant	Représentant du consultant	96090207	
12	GUERO MERO Miguel	Représentant du consultant	61020703	<i>[Signature]</i>



Consultation des parties prenantes à Oda-Oba

Prise de vues : Equipe du consultant, avril 2021

12.2. 4^{ème} arrondissement

République du Bénin

Banque Mondiale

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AE

MISSION : ÉLABORATION DU CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) DU PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES L'ELECTRICITE (P2AE)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Pays : République du Bénin

Département : Ouémé

Commune de Porto-Novo

Chef-lieu du département : Porto-Novo

Date : 09/11/2021

Heure du début de la séance : 10h 06min

Heure de la fin de la séance : 11h 13min

Langue(s) de travail : Français, Fon et Gour

Equipe de consultants : Constantin GANDJI ; Miguel GUEZO MEVO

A. OBJECTIFS DE LA SEANCE ET RESUME DU PROJET

1. Contexte et justification

L'an deux mil vingt-et-un et le vendredi 09 avril, s'est tenue dans la résidence du Chef-Quartier de Hounsà dans le quatrième Arrondissement de Porto-Novo, la séance de consultation du public, relative à la mission d'élaboration du Cadre Politique de Réinstallation (CPR) du Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité (P2AE). Ce dernier a été initié dans le contexte de l'amélioration des performances du réseau de distribution et d'extension de l'énergie conventionnelle à travers l'électrification des ménages, les micros, petites et moyennes entreprises, ainsi que certaines installations publiques.

L'objectif de la séance est d'une part d'informer les parties prenantes sur les différents composants du projet et d'autre part, de recueillir les avis, attentes et suggestions pour leur prise en compte.

Suite aux interventions de l'autorité locale et de l'équipe de la mission, la parole a été donnée aux participants afin de se prononcer.

B. QUESTIONS ET DEBATS

1^{er} intervenant, M. AGUEMON Samson : Nous sommes très heureux de savoir que les autorités à divers niveaux sont soucieux du développement de notre localité à travers le renforcement et l'extension du réseau électrique. Nous aurions souhaité que des mesures d'accompagnement conséquentes soient prévues et mises à la disposition des potentielles personnes dont les biens pourraient être affectés lors de la suite des travaux du projet afin de soulager un temps soit peu, leur peine.

2^e intervenant, M. HOMETOHOU Daniel : Quelles sont les activités et mesures d'accompagnement prévues dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ?

Réponse donnée par l'équipe de la mission : Les activités prévues dans le cadre des travaux du P2AE sont entre autres l'extension des lignes courtes à Basse Tension et l'installation des compteurs électriques aux nouveaux abonnés de la SBEE, l'extension des lignes à Moyenne Tension, l'électrification des ménages et des entreprises situés dans un rayon d'environ 07 km des réseaux existants. En terme de mesures, elles seront relatives aux caractéristiques des biens et des personnes qui seront affectés lors de la phase de collecte de données (recensement des PAP) au moment opportun.

3^e intervenante, M^{me} NOUVEMONDE Clémentine : Les mesures d'accompagnement à l'endroit des éventuelles personnes qui

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2M1

seront affectées par le projet leur permettant de se réinstaller ailleurs ou d'avoir de ressources pour continuer le déroulement de leurs activités dans le cas où il s'agirait des biens à usage commercial se trouvant dans l'emprise du projet.

4^{ème} intervenant, M. DANSOU Mathieu : Au cours de la phase de mise en œuvre du projet, il faudra que les responsables du projet définissent des principes de fonctionnement afin de faciliter le déroulement des activités dans les meilleures conditions. Surtout, il faudra mettre en place des comités de gestion des plaintes et veiller à leur bon fonctionnement avec l'implication des autorités locales concernées.

5^e intervenant, M. GHITOU Mouwalak : Nous voudrions attirer l'attention des responsables du projet sur les dispositions à prendre en vue du recensement systématique et exhaustif des biens afin de d'autres personnes ne soient délaissées. De plus, la réalisation des aménagements (plantations d'arbres et aménagement d'espaces verts) entre les poteaux électriques à implanter améliorerait l'aspect physique des localités d'accueil du projet.

CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) du P2AII

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS ET DÉCISIONS PRISES PAR LES PARTICIPANTS À LA SÉANCE

À l'issue de la séance de consultation du public, les participants et différentes parties prenantes ont réitéré leur adhésion à la mise en œuvre du projet dans les meilleurs délais pour le bonheur de tous. À cet effet, les principales interventions ont porté sur :

- la mise en œuvre des mesures d'accompagnement à l'endroit des potentielles personnes dont les biens seront affectés ;
- les activités prévues par le projet ;
- la mise en place des comités de gestion et de suivi des activités du projet ;
- le recensement systématique et exhaustif des personnes et des biens à affecter ;
- la franche collaboration des responsables du projet avec les parties prenantes.

Suite au rappel des grandes lignes de la séance, l'équipe de Consultants a exhorté les parties prenantes à coopérer pour le bon déroulement des activités du projet.

Ont signé :

Représentante des femmes

gn

NOUVEMONDE Clémentine

98 88 40 91

Représentant des jeunes

4up

BAMIBOLA Enock

90 17 50 63

Représentant des sages

Dm
DANSOU Mathieu
96 71 01 13



KINTONOU S. Innocent

Représentant du consultant

GUEZO MEN

Miguel

61029703

97 07 15 21

Consultant associé

Constantin GANDOT
96 09 02 07

**ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE DE RÉINSTALLATION (CPR) DU PROJET
D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)**

*Liste des autorités et Personne ressources rencontrées.
Liste de présence des participants à la séance de consultation du public*

Département :

Commune : PORTO-NOVO

Arrondissement :

Quartier de Ville/ Village

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
01	KITI Calixte-Léopold	DROP/8000	9542 9761	
02	KINTONOU S. Innocent	CC Houssa / 4ème Arrond.	97 07 15 21	
03	HOUNVENOU. MAGHEIRE	C.G. AKPASSA AGAKEMOY	97581965	
04	AVOCETIEN A. celestin	Cq Houssa	97 19 24 33	

**ELABORATION DU CADRE DE POLITIQUE DE RÉINSTALLATION (CPR) DU PROJET
D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)**

Liste de présence des participants à la séance de consultation du public

Département :

Commune : Porto-Novu

Arrondissement : 4ème

Quartier de Ville/ Village Houssa

N°	Nom et prénoms	Structure/Profession	Contacts	Emargement
01	KINTONOU S. Innocent	CC Houssa	97071521	
2	ADIDEHOW Kenneth	Etudiant	67407953	
3	NOUVE MONDE cyndrick	Elève	69657172	
4	AGUEMON Samson	Enseignant	66163980	
5	AFFODOTE Jean Vincent	Elève	9758-05-26	
6	CHITOU.Mouwafek	Etudiant	62228948	
7	NOUVE MONDE clementine	Ménagère	98894091	

8	AGUEMON Thome	Technicien	61 85 46 81	
9	AFFO DOTE Fabrice	Elève	51 85 51 00	
10	HOUNSA Maudeste	Enseignant	66 37 86 94	
11	MEVOGNON Paulin	Elève	62 79 55 57	
12	BAMIBOLA Enoch	Elève	90 17 50 63	
13	ZOUNEGNON Géoffroy	Elève	67 81 29 15	
14	ADIDEHOU Raekes	Elève	61 66 29 58	
15	TONITCHÉ DE GÉNARDIÈRE	Aide Soignante	67-86-66-84	
16	DANSOU Mathieu	Mécanicien	26 71 01 13	
17	HOMETOHOU Daniel	Electricien	96 36 87 61	
18	GUEZO MEVO Miguel	Représentant du Consultant	61 02 87 03	
19	GANDJI Constantin	Consultant associé	96 09 02 07	



Consultation des parties prenantes à Porto-Novo

Prise de vues : Equipe du consultant, avril 2021

ANNEXE 2 : Synthèse des consultations du public dans les départements

Synthèse des consultations publiques et institutionnelles dans les départements de l'Atacora et de la Donga

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
Synthèse des consultations publiques		
- Le projet peut-il réellement indemniser les populations de la zone d'accueil dans notre milieu ? - Comment et à quelle phase du projet P2AE cela pourrait être une réalité ? - Quelle garantie avons-nous sur le fait que nos biens situés dans l'emprise du projet seront recensés et que nous serons effectivement dédommagés ? - Est-ce à dire qu'avec ce projet les coupures intempestives vont prendre fin ? - Le projet peut-il réellement indemniser la population concernée en cas de perte de bien ? - N'y aura-t-il pas d'autres critères (l'âge par exemple) qui seront brandis pour écarter des PAP ? - Les autorités locales seront-elles impliquées pendant toutes phases ?	L'équipe de consultant a précisé que dans la mesure du possible, tous les biens situés dans l'emprise seront recensés et les PAP seront enrôlés conformément aux textes qui encadrent le PAR. Les emprises et les servitudes du projet seront communiqués aux populations de sorte que les personnes qui s'y trouveraient et dont les biens seront affectés soient d'une part informées, recensées puis indemnisées en conséquence. Les dispositions sont prises pour ne pas écarter ou omettre des personnes affectées dans la jouissance de leurs droits. Pour la réussite du processus, les autorités locales seront associées de même que les PAP. Leur implication commence déjà avec l'élaboration des documents de sauvegarde comme le CPR.	Au terme des échanges, il est suggéré que : - le P2AE démarre le plus tôt afin que les difficultés liées à l'accès à l'électricité soient réduites ; - toutes les personnes réellement affectées par le P2AE soient dédommagées ; - les informations relatives à l'indemnisation des personnes affectées dans la zone d'influence du projet pendant les phases avenir soient une réalité ; - le projet P2AE associe et implique toutes les autorités locales et les parties prenantes.
Synthèse des entretiens institutionnels		
- Dans le cadre de la mise en œuvre du P2AE, il serait important d'associer toutes les autorités locales, les représentants des structures techniques telles que la SBEE, les Directions départementales du cadre de vie lors de l'identification des localités bénéficiaires. - Le P2AE devra prendre en compte	Après les civilités d'usage l'équipe de consultant a rassuré que tous les instruments de sauvegardes environnementale et sociale nécessaires à la mise en œuvre du projet seront élaborés en impliquant toutes les parties prenantes. Aussi,	- Impliquer les parties prenantes (autorités locales, SBEE, DDCVDD, ABERME) du début et à la fin des activités du projet P2AE. - Veiller à restituer le CPR à tous les acteurs

les besoins en renforcement de capacités des différentes structures impliquées dans la mise en œuvre des PAR - Est-il prévu un atelier de restitution du CPR aux acteurs institutionnels ?	dans le CPR, il y a un volet qui analyse les capacités des acteurs responsables de la mise en œuvre des PAR du Projet. A ce niveau, les Gap seront ressortis et des propositions conséquentes seront faites pour permettre à ces acteurs de jouer convenablement leurs rôles dans la mise en œuvre. Il est aussi prévu un atelier national de restitution du CPR aux différentes parties prenantes.	
--	--	--

Source : Travaux de terrain, avril 2021

Synthèse des consultations du public et institutionnelles dans les Départements du Mono et du Couffo

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
Synthèse des consultations publiques		
- Le P2AEI est à quelle phase ? - Comparativement aux autres projets, quelles procédures seront utilisées en vue du recensement et du dédommagement ? - Le projet peut-il réellement indemniser la population concernée en cas de perte de bien ? - Quel sera le mécanisme à mettre en place en de vue de la prise en compte des toutes les personnes que seraient impactées négativement ?	Le P2AE est encore à la phase d'élaboration des documents de sauvegarde. L'accent a été mis sur les exigences des nouvelles Normes Environnementales et Sociales. En occurrence, la NES 5. De même, Tous les biens situés dans l'emprise et les servitudes et qui seront impactés seront recenser et les PAP seront enrôlés conformément aux textes qui encadrent le PAR. Le projet peut réellement indemniser la population concernée en cas de perte de bien situé dans l'emprise. Il y a des comités qui seront installés à l'échelle locale. Ils seront composés des différentes parties prenantes (bénéficiaire, autorité locale, PAP, etc.) qui veilleront au bon déroulement des activités.	Au terme des échanges, il est suggéré que : - le P2AE démarre le plus tôt afin que les difficultés liées à l'accès à l'électricité soient réduites ; - toutes les personnes réellement affectées par le P2AE soient dédommagées ; - les informations relatives à l'indemnisation des personnes affectées dans la zone d'influence du projet pendant les phases avenir soient une réalité ; - le projet P2AE associe et implique toutes les autorités locales et les parties prenantes.
Synthèse des entretiens institutionnels		
- Associer tous les acteurs institutionnels lors de l'identification des localités bénéficiaires. - Prendre en compte les besoins en renforcement de capacités de toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre des PAR - Est-il prévu un atelier de restitution du CPR aux acteurs institutionnels ?	Ici, le consultant a mis l'accent sur l'élaboration de tous les instruments de sauvegardes environnementale et sociale nécessaires à la mise en œuvre du projet. De même, des dispositions sont en cours pour impliquer les acteurs clés dans l'identification des localités bénéficiaires du P2AE. Les questions relatives au renforcement de capacité sont effectivement prises en compte dans le projet. Il est aussi prévu un atelier national de restitution du CPR aux différentes parties prenantes.	- Impliquer les parties prenantes (autorités locales, SBEE, DDCVDD, ABERME) du début et à la fin des activités du projet P2AE. - Veiller à restituer le CPR à tous les acteurs

Source : Travaux de terrain, avril 2021

Synthèse des consultations publiques et institutionnelles dans les départements de l'Atlantique et du Littoral

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
Synthèse des consultations publiques		
- Dans le cadre de la réalisation des activités du projet, comment seront traités les personnes qui seront impactées négativement ? Les ressources financières sont-elles disponibles pour indemniser les populations de la zone d'accueil dans notre milieu ? - A quel moment, les indemnisations seront faites ? - Quelles sont les structures pour la prise en compte des préoccupations des populations en phase d'exécution du projet ? - Quels seront les rôles et l'accompagnement des autorités locales au cours du projet ?	En phase de réalisation, il sera élaboré un Plan de Réinstallation des Populations (PAR), assorti de coût. Le budget prévisionnel du projet prévoit des ressources financières en vue de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales et spécifiquement le mise en œuvre des PAR. A travers, les comités des Riverains et le Comité des PAPs, les préoccupations des populations trouveront solutions. Pour la réussite du processus, les autorités locales seront associées de même que les PAP. Leur implication commence déjà avec l'élaborations des documents de sauvegarde comme le CPR.	Au terme des échanges, il est suggéré que : - toutes les personnes réellement affectées par le P2AE soient dédommagées ; - les informations relatives à l'indemnisation des personnes affectées dans la zone d'influence du projet pendant les phases avenir soient une réalité ; - le P2AE associe et implique toutes les autorités locales et les parties prenantes ; - le P2AE prévoie des ressources pour la prise en charges des autorités locales.
Synthèse des entretiens institutionnels		
- Nous pensons qu'il est important que le projet associe toutes les autorités locales, les représentants des structures telles de la SBEE, les Directions départementales du cadre de vie lors de l'identification des localités bénéficiaires. - Il est important de prévoir que le P2AE prenne en compte les besoins en renforcement de capacités de toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre des PAR - Est-il prévu un atelier de restitution du CPR aux acteurs	Après les civilités d'usage de l'équipe de consultant, cette dernière a rassuré que toutes les parties prenantes seront associée à toutes les phases du projet. C'est dans ce cadre que ces consultations sont organisées. Les questions relatives au renforcement de capacité sont effectivement prises en compte dans le projet. Il est aussi prévu un atelier national de restitution du CPR aux différentes parties	- Impliquer les parties prenantes (autorités locales, SBEE, DDCVDD, ABERME) du début et à la fin des activités du projet P2AE. - Veiller à restituer le CPR à tous les acteurs

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
institutionnels ?	prenantes.	

Source : Travaux de terrain, avril 2021

Synthèse des consultations publiques et institutionnelles dans le département du Zou et des Collines

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
Synthèse des consultations publiques		
- Le Projet va-t-il tracer les voies avant l'extension des réseaux électriques dans les milieux difficiles d'accès ? - Le Projet va-t-il nous faciliter la prise des compteurs après sa réalisation ? - Quelle est la date de mise en œuvre du Projet ? - Comment les éventuels conflits domaniaux dans les villages seront gérés lors de la réalisation du Projet si on doit dédommager des gens qui sont présumé propriétaires des terrains litigieux ? - Est-ce que les personnes affectées seront-elles vraiment dédommagées ?	Le P2AE ne prend pas en compte le tracé des voies. Les difficultés liées à la prise de compteur seront significativement amoindries avec ce projet qui rapprochera les ménages et les activités économiques des sources d'énergie, des poteaux électriques. C'est un Projet qui doit démarrer incessamment. - Pour le moment la Banque mondiale priorise d'abord la densification et l'extension du réseau électrique. - Tous les biens situés dans l'emprise seront recenser et les PAP seront enrôlés conformément aux textes qui encadrent le PAR.	- L'implication des maires tout au long du processus de la réalisation de ce Projet notamment des PAR ; - L'extension du réseau électrique à toutes les populations ; - Implication de toutes les autorités locales et les parties prenantes dans la phase de réalisation ; - Installation des lampadaires soient installés après l'extension du réseau électrique - Facilitation à l'accès de compteurs électriques
Synthèse des entretiens institutionnels		
Quels rôles les structures techniques ont-ils à jouer réellement dans le Projet ? Quelle est la part ou la contribution de la mairie à cette phase de CPR ?	Le P2AE ne peut être mis en œuvre sans l'implication réelle des acteurs du secteur de l'énergie au Bénin. Les structures techniques à divers niveaux d'implication de même que les mairies sont impliquées dans les phases de recensement des PAP, de gestion des conflits éventuel, de dédommagement.	- Impliquer les autorités localité dans la phase du choix des localités dans les communes - Impliquer les autorités dans toutes les activités du Projet notamment celles liées à la réinstallation des populations qui seront touchées.

Source : Travaux de terrain, avril 2021

Synthèse des consultations publiques et institutionnelles dans le département de l'Alibori

Préoccupations et craintes des acteurs rencontrés par rapport aux travaux	Réponses apportées	Suggestions et recommandations
Synthèse des consultations publiques		
- Quelles sont les localités concernées par le projet dans le département et sur quelle basse ces localités sont-elles choisies ? - comment seront prise en charge les indemnisations des populations des zones cibles qui seront affectées ? - Quel rôle pourront jouer les femmes des localités d'accueil du projet P2AE pendant la phase de mise en œuvre ? - Comment le Projet pense évaluer convenablement les coûts des biens qui seront affectés ?	Le projet est la phase de préparation, avec élaboration des documents de gestion environnemental et social. Après cette phase, il y aura une évaluation de ciblage des localités. Les femmes surtout celles PAP doivent participer activement aux activités impliquant les PAP Le P2AE prendra en charge toutes les PAP dont les biens se situeront dans l'emprise et seront touchés.	Au terme des échanges, il est suggéré que : -les montant d'indemnisation soient conséquent afin de permettre aux PAP de ne pas sombrer dans la misère après la réinstallation ; - les ménages et les PME qui vont bénéficier de l'électricité ne soient pas écartés au profit d'autre personnes.
Synthèse des entretiens institutionnels		
- Quelles sont les localités prises en compte dans le Projet ? -Quels rôles les élus ont-ils à jouer dans le Projet ? - Il faut que le Projet mette en place un mécanisme de gestion des griefs et surtout de mettre les moyens à la disposition des comités de gestion afin qu'ils jouent efficacement leurs rôles. - Quel est le nom de la structure ou du promoteur du Projet P2AE ? — Quelle est la part ou la contribution de la mairie à cette phase de CPR ?	-A cette étape, les localités sont ne sont pas encore connues totalement. Raison pour laquelle, nous parlent d'impacts potentiel ; -Le P2AE dispose d'un mécanisme de gestion des plaintes	-Impliquer les autorités locales dans la phase du choix des localités dans les communes -Impliquer les autorités dans toutes les activités du Projet notamment celles liées à la réinstallation des populations qui seront touchées. -Associer les chefs quartiers et la population à toutes les phases du P2AE afin d'éviter les frustrations

Source : Travaux de terrain, avril 2021